



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34991>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-34991**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mise à disposition d'automates de préparation de librairie, réactifs, consommables et prestations associées et fourniture d'une solution bio-informatique de librairie d'interprétation des données NGS

Description : Mise à disposition d'automates de préparation de librairie, réactifs, consommables et prestations associées et fourniture d'une solution bio-informatique de librairie d'interprétation des données NGS

Identifiant de la procédure : f62f1f49-2463-4586-a676-a100e654877a

Identifiant interne : 23LR0019

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696500 Réactifs de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 48000000 Logiciels et systèmes d'information

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois 12 mois. La durée totale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, sera au maximum de 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne pourra pas refuser la reconduction en vertu

des dispositions de l'article R2112-4 du Code de la commande publique. Le CHU Amiens Picardie se réserve le droit de ne pas reconduire l'accord cadre. En cas de non reconduction de l'accord-cadre, un courrier sera adressé par tout moyen attestant de date et de l'heure certaine de réception au plus tard 2 mois avant la fin de la période considérée (la date d'anniversaire de la réception de la notification par le titulaire de l'accord-cadre).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Mise à disposition d'automates de préparation de librairie, réactifs, consommables et prestations associées

Description : Mise à disposition d'automates de préparation de librairie, réactifs, consommables et prestations associées

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696500 Réactifs de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33100000 Équipements médicaux

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre comporte les prestations supplémentaires facultatives suivantes pour le lot n°1 : PSE 1 - Coût de rachat d'un équipement au bout de 3 ans de mise à disposition Le candidat pourra indiquer dans le bordereau des prix unitaires le coût correspondant à cette PSE. PSE 2 - Coût de rachat d'un équipement au bout de 4 ans de mise à disposition Le candidat pourra indiquer dans le bordereau des prix unitaires le coût correspondant à cette PSE.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La valeur maximale indiquée correspondant au montant maximum du lot par période en euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Prix sur 30 points

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Critère 1 : Valeur technique de la prestation (70 points), décomposé en trois sous critères comme suit : Sous critère 1 : Qualité technique de l'équipement (40 points) Sous critère 2 : Qualité technique des réactifs proposés au regard des attendus décrits dans le CCTP (20 points) Sous-critère 3 : Qualité technique du SAV (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 70

5.1.12 Conditions du marché public**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen****Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif d'Amiens**5.1 Lot : LOT-0002****Titre :** Solution bio-informatique de librairie d'interprétation des données NGS**Description :** Solution bio-informatique de librairie d'interprétation des données NGS**Identifiant interne :** 2**5.1.1 Objet****Nature du marché :** Fournitures**Nomenclature principale (cpv):** 48000000 Logiciels et systèmes d'information**Options :****Description des options :** Le présent accord-cadre comporte la prestation supplémentaire obligatoire suivante pour le lot n° 2: PSE O1 : Option d'automatisation du workflow Le candidat indiquera dans le bordereau des prix unitaires le coût correspondant à cette PSE. La réponse à cette PSE est obligatoire.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La valeur maximale indiquée correspond au montant maximum du lot par période en euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 - Besoins fonctionnels sur 40 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 - Environnements techniques sur 30 points

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 3 - Prix sur 30 points

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Le lauréat n'a pas encore été choisi, mais le concours est toujours en cours.

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14 rue lemerchier

Ville : Amiens

Code postal : 80000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 03 22 33 61 70

Adresse internet : <https://amiens.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Numéro d'enregistrement : 26800014800018

Adresse postale : CHU AMIENS 1 Place Victor Pauchet

Ville : Amiens

Code postal : 80054

Pays : France

Adresse électronique : direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088583

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 76b82ed6-9fbf-480f-8616-e80740b53a9a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/03/2024 à 17:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/03/2024